

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE  
CONSEIL DE QUARTIER DU CENTRE

REUNION DU 19 mai 2010

**PRESENTS :** R. ESKENAZI, président du Conseil de quartier, A. JAFFRY, vice-présidente, F. DA SILVA, J-L. DURAND, M. DEMARSON, F. HUBERT, C. MARQUERIE, M. MAUDIRE, T. PETIT, P-Y. TOUSSIROT, P. TUNIS, F. BLOOM-CHANDLEE, C. LOUP, K. SAURAY

**ABSENTS EXCUSES :** F. PIRES, C. TOMCZAK, X. GAUVILLE

**ABSENTS :** F. FABI, L. CONSTANT, D. GUILBERT, M-C. SERRES, Mme CAUMONT, A. KERKACHARIAN

**ASSISTAIT EGALEMENT A LA REUNION :** A-M SORET, Directrice générale adjointe, F. LEROY, responsable de la Police Municipale

M. ESKENAZI et Mme JAFFRY ouvrent la séance.

ORDRE DU JOUR	EXPOSE	COMMENTAIRE	DECISION DES MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER
Désignation des membres du conseil chargés de relire le compte-rendu			Mme SAURAY, M. TOUSSIROT et M. PETIT sont chargés de relire le compte-rendu avant signature et affichage
<b>Point n° 1 : RETOUR DES PROJETS</b>	<p>Avant d'aborder l'ordre du jour, <b>Mme JAFFRY</b> rappelle que Mme GUILBERT, référente du groupe 4 (Communication, action sociale, culturelle, économique et intergénérationnelle) a démissionné. Mme JAFFRY demande qu'un nouveau référent soit désigné. Elle insiste sur l'importance du rôle des référents pour éviter que les groupes de travail s'étiolent ; elle insiste sur <i>l'indépendance que les conseils de quartier doivent acquérir vis à vis de la mairie.</i></p> <p><b>M. ESKENAZI</b> rappelle que l'idée de départ est que les groupes de travail soient autonomes.</p> <p><b>M. ESKENAZI</b> communique les éléments de réponse aux questions posées précédemment :</p> <p>-plan de circulation autour de l'hôpital : suite au questionnaire</p>		

<p>adressé aux riverains, le sens de circulation initial sera rétabli. mise en place courant été ou à la rentrée. Il informe les membres que la ville va lancer une étude de circulation avec un bureau d'études à la rentrée 2010. Les conseils de quartier seront associés à cette réflexion notamment par le biais de réunion commune des groupes de travail voirie-circulation.</p> <p>-Arbres élagués rue des Gallerands mais incomplètement car, la partie non élaguée fait partie du terrain de la gendarmerie, son élagage serait donc de la responsabilité de la gendarmerie.</p> <p>-Ralentisseur rue des Gallerands : conformité du ralentisseur toujours en cause. La ville va mandater un bureau d'études extérieures pour le vérifier.</p> <p>-développement durable : exemples d'actions mises en place : tri du papier dans les services municipaux et les écoles, nouveaux procédés de désherbage, essai de traitement bio pour les arbres, nouveau choix de candélabre permettant une baisse de la consommation énergétique...</p> <p>-Projet de lutte contre les déjections animales : ce projet sera présenté lors d'un bureau municipal en juin.</p> <p>-projet d'ouverture des ateliers d'artiste pendant les journées du patrimoine : projet retenu. En cours</p> <p>-projet de concours photo « 'Montmorency insolite » : il sera présenté en Bureau municipal en juin, pour une validation. Il sera ensuite chiffré et programmé sur 2011.</p>	<p><b>Mr Marquerie</b> (groupe 1 : voirie) maintient la non conformité du ralentisseur.</p> <p><b>Mme Jaffry</b> : remarque que si en voiture à 30 Km/h le sursaut provoqué par le passage sur ce ralentisseur n'est pas négligeable pour <b>des jeunes utilisant des deux roues</b> le risque d'un accident n'est pas négligeable même si la dangerosité de ce virage est très bien signalée. Elle demande, donc, que l'on applique le principe de précaution et que ce ralentisseur soit transformé.</p> <p>Concernant le traitement des arbres, <b>M. PETIT</b> s'interroge sur un traitement des arbres de la Chataigneraie qui était annoncé et qui devait avoir lieu la nuit. Il demande que la ville communique le nom des produits utilisés et la raison de ce traitement.</p> <p><b>Mme JAFFRY</b> intervient pour préciser que les grandes lignes de ce projet intergénérationnel sont en place et qu'il pourrait voir le jour en 2010 à condition toutefois que les bonnes volontés se manifestent pour sa réalisation concrète.</p> <p><b>Mme JAFFRY</b> insiste sur la nécessaire autonomie</p>	
---	--	--

	<p>-projet de SEL : sera présenté au bureau municipal de juin.</p> <p>-Manque de panneaux d'information lumineux en ville : <b>M. ESKENAZI</b> rappelle que l'installation de ce type de mobilier a été étudiée mais que le projet n'a pas été retenu pour une question de coût. Il donnera une réponse plus précise lors du prochain conseil.</p> <p>-Travaux rue de Margency : sont programmés en 2011.</p> <p>-Projet Eden : pour répondre à <b>Mme JAFFRY, M. ESKENAZI</b> confirme que le projet sur l'Eden ne conduira pas à la démolition du bâtiment mais à une restructuration intérieure rendue nécessaire par une mise aux normes.</p> <p>-Dangerosité de la route de saint-Brice</p>	<p>que le conseil de quartier doit acquiescer vis à vis de la municipalité, notamment dans sa communication avec les Montmorencéens désirent s'impliquer dans ce projet et voire même le faire évoluer afin qu'il corresponde à la diversité sociale de Montmorency.</p> <p><b>M. ESKENAZI</b> rappelle que la mairie peut aider au montage des projets notamment en matière de communication.</p> <p><b>Mme Maudire</b> demande à R. ESKENAZI comment le projet peut avancer, en attendant la validation du bureau municipal.</p> <p><b>M. ESKENAZI</b> confirme que rien n'empêche les groupes de continuer à travailler sur ces projets.</p> <p><b>Mme JAFFRY</b> rappelle, comme elle l'a dit précédemment au sujet du projet photo, elle souhaite que ce soit les Montmorencéens qui participent et s'approprient ce projet.</p> <p><b>M. ESKENAZI</b> répond que la ville apportera son aide au projet que si le conseil le demande.</p> <p><b>M. Da Silva</b> et <b>Mme Bloom-Chandlee</b>, riverains de la route de saint-Brice, alertent sur la dangerosité importante de cette voie avec le non respect des limitations de vitesse. <b>M. DA SILVA</b> fait remarquer que c'est une voie complexe à traiter en raison d'une multitude d'intervenants : le Conseil général puisque c'est une voie</p>	
--	--	--	--

		départementale, les communes de montmorency et saint-Brice, la CAVAM pour la partie assainissement. Ils demandent, en attendant des aménagements, au moins un renforcement de la signalisation avec, notamment, la pose d'un panneau de limitation de vitesse à 50 clignotant à l'arrivée sur Montmorency. Le responsable de la police Municipale indique qu'il va y avoir également un renforcement des panneaux de signalisation sur les contrôles radars fréquents.	
<b>Point n°2 : « PLU » : restitution, débats et vote</b>	<b>M. HUBERT</b> , en qualité de référent du groupe PLU présente au conseil le travail du groupe PLU. Il précise qu'il ne s'agit pas d'un diagnostic ni d'un projet mais d'une contribution au diagnostic. 5 thématiques ont été retenues : -Vie sociale et habitat -Commerce et développement durable -Patrimoine et Bâti -Patrimoine naturel -Déplacement et sécurité Le groupe a fait une photo du quartier sous l'angle des 5 thématiques, mettant en exergue les carences à améliorer et les points positifs à conserver.		Après cet exposé et discussion, le conseil adopte la contribution au diagnostic présenté par le groupe de travail.
<b>Point n°3 : Culture : projets Fête de la musique et autres</b>	<b>M. ESKENAZI</b> expose le projet « Fête de la musique » tel qu'il a été présenté lors d'une réunion intergroupes organisée par la ville. Le principe est une animation dans le parc de l'Hôtel de ville à partir de 20h et des animations dans chaque quartier à partir de 18h avec des artistes amateurs. La Ville met à disposition dans chaque quartier une tente et un branchement électrique. Sur le site internet et par affichage, les artistes amateurs sont invités à se faire connaître auprès d'un membre du conseil de quartier	Les membres du conseil débattent des lieux possibles d'animation. Sont envisagés : la place de l'auditoire (installation de la tente et du podium) et éventuellement la Chataigneraie, après vérification que la nature du site ne soit pas incompatible avec l'organisation d'une animation musicale (sans installation matérielle).  Les questions posées par les membres du Conseil portent essentiellement sur les « poches » de délinquance identifiées en centre ville (parking Demirleau, parking des Gallerands, jardins de l'observance...), sur l'évolution du comportement des jeunes et sur	
<b>Point n°4 : Interventions de la police municipale</b>	<b>M. ESKENAZI</b> remercie <b>M. LEROY</b> , responsable de la Police municipale, de sa présence ce soir. Dans un premier temps, il demande à <b>M. LEROY</b> de bien vouloir répondre aux questions que <b>M. PIRES</b> lui a transmises au nom du groupe Voirie. Puis il invite les		

<p><b>Point n°5 : Questions diverses</b></p>	<p>membres du Conseil à lui poser les questions qu'ils souhaitent.</p> <p>-Des camions empruntent la rue des Gallerands alors qu'elle est interdite aux poids lourds</p> <p>demande de riverains pour mise en sens unique de la rue de Bellevue</p> <p>Rue de pontoise: pourquoi tous ces potelets? Avec les poteaux d'éclairage public les piétons et les poussettes ne peuvent pas passer.</p> <p>-La peinture des toilettes publiques du parc de l'hôtel de ville aurait besoin d'être refaite.</p> <p>-Des pierres du mur du lycée JJRousseau, rue du président Brisson, seraient tombées.</p> <p>-rue Demirleau, une plaque commémorative ancienne comporte une faute d'orthographe</p> <p>-Des morceaux des marches d'accès chemin des haras sont cassés</p> <p>-Erreur sur plan de ville: la rue du Try s'arrête à la petite sente des vignes</p>	<p>le travail mené avec la police nationale.</p> <p><b>M. MARQUERIE</b> fait également remarquer que la zone bleue n'est pas respectée par tous et notamment par les commerçants.</p> <p><b>M. Leroy</b> indique que des contrôles seront assurés.</p>	
--	--	--	--

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30

La Vice-présidente,  
A. JAFFRY

Le Président,  
R. ESKENAZI